

DOSSIER DE PRESSE

7 MAI 2019



SERVICES PUBLICS PARTOUT, POUR TOUS !

DÉCLARATION LIMINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Merci pour votre présence.

Aujourd'hui, environ 5,4 millions de salariés travaillent dans l'un des trois versants de la fonction publique (hospitalière, territoriale ou d'État), soit près d'un salarié sur quatre. Ce chiffre n'a rien d'exorbitant comparé à la moyenne européenne. À ce chiffre, il convient d'ajouter les 791 000 salariés des sociétés directement détenues par l'État. De réformes en privatisations, la part de ce secteur public dans l'emploi est passée de 19 % en 1985 à 5,5 % fin 2015. Alors que ces entreprises produisaient un quart de la richesse nationale au milieu des années 1980, le chiffre est tombé à moins de 6 % trente ans plus tard. Il faut y ajouter tous les salariés d'entreprises totalement privées qui aujourd'hui dispensent des services publics.

Et pourtant, les études d'opinion montrent de façon constante l'attachement des Français aux services publics qui sont les outils de la solidarité, de la citoyenneté, de la cohésion sociale.

Un récent sondage Odaxa-Dentsu Consulting pour France Info et *le Figaro* indique que les deux tiers des personnes interrogées ont une bonne ou une très bonne opinion des fonctionnaires. 58 % des Français plébiscitent un maintien ou une hausse du nombre d'agents.

Les propos du président de la République lors de sa conférence de presse du 25 avril donnent à voir que les mobilisations inquiètent le gouvernement et le patronat et qu'elles peuvent payer. Ainsi l'annonce – même si les actes en contredisent les paroles – d'un moratoire sur la fermeture d'écoles et des hôpitaux, d'une meilleure accessibilité au service public et de sa présence sont bien la résultante des luttes menées.

Mais des paroles aux actes, il y a l'inaction politique ! La CGT, comme une grande partie de la population, n'est pas dupe.

Comment prétendre remettre de l'humain en leur sein et les rendre plus proches de la population alors que le plan de suppression des 120 000 postes de fonctionnaires est toujours au programme (objectif tout de même questionné, ce qui est le résultat des fortes mobilisations des derniers mois) selon les dires du ministre chargé du Budget, Gérard Darmanin, que les services de l'État ont disparu des sous-préfectures, que la réforme de la fonction publique est d'actualité ? Pas de remise en cause non plus de la privatisation d'ADP ou encore des conséquences de la réforme de la SNCF avec son train de fermetures de guichets, de gares, de petites lignes et, fin décembre, l'arrêt de

l'auto-train au profit des camionneurs... C'est à la fois un non-sens écologique et une accentuation des disparités territoriales, avec un repli pour les territoires les plus enclavés, à l'image des menaces qui pèsent sur la liaison Grenoble-Gap. S'agissant du moratoire sur les écoles, le ministre de l'Éducation nationale n'a pas manqué de préciser que la suppression de classes n'était pas suspendue mais continuerait. Et que dire encore sur le maintien des hôpitaux alors que le lendemain même de l'intervention présidentielle, l'ARS s'empresse d'annoncer la fermeture de 50 lits à l'hôpital de Guéret dans la Creuse ?

Sous l'injonction de la Commission européenne qu'il partage, le gouvernement cherche à baisser les dépenses publiques de 30 milliards d'euros au prétexte de la réduction des prélèvements obligatoires. Il n'a de cesse de s'attaquer à l'ensemble des services publics, aux statuts et droits collectifs de leurs salariés, qui sont la garantie pour les usagers d'impartialité, de sécurité et de la continuité des missions qu'ils exercent. Il faut en finir avec les effets néfastes des suppressions de postes, des privatisations, des dématérialisations, des restrictions budgétaires.

Les conséquences deviennent de plus en plus criantes. Le rapport annuel du défenseur des droits pointe un repli du service public et une banalisation de la non-réponse (suppression de guichets, déserts médicaux, réorganisation du juridique, exclusion numérique...). Aujourd'hui, 20 à 25 % de la population ne peut accéder aux services publics. Fractures sociales et fractures territoriales sont de plus en plus marquées, le sentiment d'abandon est légitime. Le mouvement dit des « gilets jaunes » ces derniers mois illustre cette crise. La montée de l'extrême droite qui se nourrit de ce terreau en est aussi la résultante.

Le gouvernement voudrait faire croire à nos concitoyens que les difficultés d'accès au service public et l'amoindrissement de sa qualité ne seraient pas dus à la politique libérale menée depuis des années – voire des décennies – mais aux garanties collectives et statuts des salariés trop protecteurs. De fait, la transformation projetée de la fonction publique en une gestion managériale n'a pour visée que d'en préparer la privatisation. Ce « fonctionnariat bashing », avec pour angle d'attaque le statut, emprunte la même méthode que celle utilisée pour les cheminots, pour la même finalité.

Faire entreprise plutôt que faire société, telle est l'obstination du politique et de la finance. La déréglementation serait inéluctable, puisque nécessaire (ou l'inverse), sans appel car révélatrice du « courage politique » d'un exécutif « juste », car pensée pour arracher les « privilèges » de ceux qui travaillent dans des conditions un peu moins précaires que les autres.

Si les fonctionnaires ont un statut, c'est parce qu'ils œuvrent au service des citoyens et non d'un actionnaire. L'enquête édifiante d'« Envoyé spécial » sur le fonctionnement des Ehpad privés lucratifs en montre toute la différence. Les retraités sont vus par le secteur privé comme des « vaches à lait » destinées à rémunérer grassement les actionnaires (11,8 % de taux annualisé sur cinq ans à ses actionnaires annoncé par Korian, l'un des leaders du marché, via la compression des coûts matériels et du personnel.) Un Ehpad lucratif privé est, comparativement à une gestion publique, en sous-effectif de 25 %.

En France, le financement de la dépense publique par les impôts et cotisations est souvent présenté – à dessein – comme une entrave à la prospérité nationale. C'est avec cette logique-là qu'il est urgent de rompre. La CGT porte, par ailleurs, un ensemble de propositions pour la conquête et le développement des services publics.

La CGT réaffirme que les services publics et la fonction publique sont nécessaires pour la cohésion sociale et l'équilibre des territoires. Ils sont aussi une richesse et un investissement pour le développement économique et la croissance.

La production de biens publics non marchands (éducation, santé, recherche...) est un élément de la richesse nationale et elle est prise en compte dans le PIB au même titre que la production marchande. Comme elle n'a pas de prix sur le marché, elle ne peut être mesurée que par le montant des dépenses qui lui sont consacrées, ce que les comptables nationaux appellent le « coût des facteurs », alors qu'il s'agit de la valeur ajoutée pour les produits marchands. L'augmenter, c'est augmenter en conséquence le PIB, et non amputer la richesse nationale – comme voudraient le faire croire les libéraux, Medef et gouvernement compris.

Parler de services publics, c'est également parler d'industrie.

Un sondage auprès des Français concernant les entreprises les plus utiles a classé, dans les trois premières des entreprises, la SNCF, EDF et la Poste, qui possèdent la double caractéristique industrielle et de service public. Ce sont celles-là mêmes que l'Europe et le gouvernement s'acharnent à démanteler.

Pour la CGT, il y a une interaction évidente entre les services publics et l'industrie. La sphère publique produit des biens susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'économie. Les atouts de la France sont souvent soulignés par les étrangers qui font le choix de s'y installer. Des réseaux d'infrastructures fortement développés, des prix compétitifs de l'énergie, une main-d'œuvre qualifiée et une formation supérieure de qualité, un système de santé performant et accessible sont les atouts pour l'attractivité des entreprises et la compétitivité. À l'inverse, une entreprise qui ferme, c'est un bassin d'emplois qui s'érode un

peu plus, des commerces qui quittent le territoire, une école qui disparaît... On peut par exemple comparer la fermeture des bureaux de poste avec une cartographie de la désindustrialisation... Mais une gare qui ferme, des routes non entretenues, l'absence de capacités d'accueil pour les enfants des salariés... c'est aussi un désert-repoussoir pour une industrie. Et les réformes territoriales successives accentuent ce processus, favorisant des métropoles d'échelle européenne au détriment de régions promises à la désertification. C'est pourquoi la CGT veut articuler reconquête de l'industrie et développement des services publics. C'est à ce titre que la CGT-Fnic appelle les salariés de son champ à la grève le 9 mai.

Le travail, la sécurité économique et sociale, l'éducation, la santé, les loisirs, les transports, l'accès de tous à l'énergie, les grandes infrastructures ne sont pas que des services : ils sont des droits, ils sont dus aux populations. L'État et les collectivités ont l'obligation d'en assurer la fourniture, d'en garantir l'efficacité et de s'abstenir de toute atteinte.

C'est pourquoi, le 9 mai pour affirmer en grand le besoin de services publics et d'une fonction publique, le 4 juin, journée de manifestation nationale des cheminots à Paris pour le développement de la SNCF, entreprise unique et intégrée, et d'autres dates en construction, la CGT appelle à soutenir et à participer largement aux mobilisations qui dépassent le strict cadre professionnel, car elles nous concernent toutes et tous.

Ce combat, sous toutes ces formes, pour le service public, progresse. Il marque incontestablement des points.

Le devenir des aéroports, s'agissant de l'artificialisation des sols, de l'évolution du trafic aérien, est un enjeu du XXI^e siècle en lien avec la transition écologique. Près de 200 parlementaires de gauche comme de droite ont signé une loi demandant l'organisation d'un référendum d'initiative partagée contre la vente d'ADP. Vendre ADP, bien stratégique financé par l'impôt, n'est qu'une privatisation visant à piller la richesse de l'État – dont pourraient profiter les citoyens – pour l'offrir à des intérêts privés et amis du pouvoir. La CGT se félicite de cette initiative et de cette prise de conscience collective à laquelle le syndicat et la fédération CGT des transports ont largement contribué, combattant cette mesure depuis longtemps. Il faut dire que le scandale de la privatisation des autoroutes ne laisse aucun doute sur les conséquences catastrophiques qui en résulteraient.

La CGT porte une tout autre vision du développement aérien et pour des services publics accessibles à tous en tout point du territoire. La maîtrise publique des transports (ferroviaire, aérien, routier) est un enjeu fort, notamment afin d'assurer le développement durable de nos territoires dans le respect de leurs habitants et du progrès social.

Elle s'engagera sur ces bases avec force dans la bataille des signatures pour le référendum s'il venait à avoir lieu.

Gérer un barrage hydroélectrique, c'est avant tout une mission de service public. Pour la CGT, un barrage c'est la production électrique mais aussi la gestion des ressources en eau, des crues éventuelles et surtout la sûreté de l'ouvrage. La lutte de la FNME-CGT et ses mobilisations, ont permis un consensus politique droite-gauche quant à l'importance des concessions hydrauliques pour la France (énergie, tourisme, irrigation, sûreté nucléaire et réseau électrique, développement des énergies renouvelables, etc.). À la suite d'un travail CGT d'expertise juridique et technique, ce sont plus de 100 députés qui se sont déjà ralliés à une proposition de résolution qui demande au gouvernement de stopper l'ouverture à la concurrence des barrages hydroélectriques voulue par Bruxelles.

La CGT inscrit toutes ces mobilisations en cohérence et en convergence dans le cadre de sa campagne « Services publics, partout pour tous », dont vous avez la primeur des premiers éléments de campagne : une affiche personnalisable par un bandeau selon les initiatives professionnelles ou territoriales (action, débat public...), un tract de quatre pages pour une sensibilisation de masse, le livret contenant les propositions revendicatives et le flyer du film « Comme à l'usine ».

Cette campagne porte pour exigence première la refondation d'un service public de haute qualité, conformément au droit inaliénable des populations.

Une telle exigence s'appuie sur l'intérêt commun des usagers et des agents, des habitants des métropoles comme de ceux des grandes villes, des banlieues, des campagnes, des territoires. Elle donne de surcroît au mouvement social la visée positive et l'effet d'entraînement. Pour gagner, il nous faut prendre appui sur les trois piliers susceptibles d'élever le rapport de force.

Premier pilier, qui remédie à l'un des grands maux du salariat moderne : donner aux agents et aux salariés les moyens de bien faire leur travail.

Objectifs chiffrés absurdes, réductions d'équipes, ordres hiérarchiques intenable, se rencontrent désormais aussi bien dans la grande distribution que dans un Ehpad. Partout, les directions ont instauré les exigences comptables et la pression managériale du privé. Nous avons la prétention de penser que ce lugubre trait d'union public-privé devient une ligne de force et de convergence. Parce qu'ici le manutentionnaire sait d'expérience ce que subit là-bas la soignante et avec quelles conséquences, il se mobilisera peut-être plus volontiers – mais je ne voudrais pas ouvrir une

semaine avant l'heure le débat du 52^e Congrès confédéral dont le fil conducteur est justement le travail.

Le deuxième pilier touche à l'unité et à l'aménagement du territoire. Il s'agit de doter les villages les plus reculés aussi bien qu'à Paris voire davantage, de systèmes fiables et efficaces de santé, d'éducation, de transports, de communication, de socialisation des données numériques à des fins publiques. C'est ce qui caractérise le slogan de la campagne confédérale des « Services publics partout pour tous ». Dans cette démarche, la population dans son ensemble et les classes populaires notamment se retrouveraient motrices de ces services réellement publics, tant du côté des agents que des usagers.

Le troisième pilier concerne la gestion et le fonctionnement des services publics.

La CGT revendique la création d'institutions d'appropriation collective soustraites de la concurrence (donc du dumping social) associant dans la gestion les salariés, les usagers et les élus. Je vous renvoie à notre projet alternatif à la loi Pacte, « L'entreprise autrement », à notre proposition s'agissant des entreprises gestionnaires de mission de services publics, à notre proposition d'un conseil d'administration composé pour un tiers de salariés, d'usagers et de représentants de la puissance publique. La CGT vise une appropriation publique qui remette la démocratie au cœur de la gestion et du fonctionnement des services publics.

Un service public contrôlé par ceux qui le rendent, des usagers ayant voix au chapitre, c'est bien là une idée moderne !

Plutôt que de réforme, il s'agit pour le projet et la démarche CGT de rendre au service public sa vocation fondatrice d'avant-garde, du bonheur commun. Le service public n'est pas une vieille lune du passé, mais une idée neuve à conquérir.

Nous le disons : nous avons besoin de centaines de milliers de fonctionnaires et du développement des services publics. C'est une priorité pour répondre aux besoins. Que ce soit pour répondre aux exigences de production à l'ère du numérique, de la connectivité ou de l'énergie décarbonée, mais aussi pour satisfaire les besoins sociaux fondamentaux : le droit à un travail décent, celui à un toit, à l'éducation, à la santé, à l'énergie à la culture, aux transports, etc.

L'enjeu est double pour notre pays : améliorer la qualité des services publics et conjuguer la complémentarité entre public et privé. C'est ce à quoi nous voulons contribuer par notre campagne et les mobilisations à venir.

Merci de votre écoute et de vos questions.